



Témoignages sur le Service Gestadetect

Le service Gestadetect compte aujourd'hui 200 utilisateurs réguliers des tests de gestation dans le lait sur la zone 3CE.

Sur les dix premiers mois de 2021, 8.890 tests de gestation ont été réalisés, activité stable par rapport à l'année 2020. Le service Gestadetect a pris une place importante dans le suivi de la reproduction des troupeaux laitiers.

Deux éleveurs ont accepté de partager leur retour d'expérience sur l'utilisation du test Gestadetect dans le suivi de leur élevage.

Interview de MM. Barthel du GAEC du Noir Bois

CDA 57 : Pourquoi avoir essayé ce service ?

M. Barthel : «Je me suis lancé après échanges avec mon Conseiller Lait de l'époque. Comme l'essai a été concluant avec une bonne détection des vaches vides, j'ai continué à l'utiliser réguliè-

lièrement en salle de traite et même depuis notre passage en traite robotisée».

CDA 57 : Comment gérez-vous le poste reproduction ?

M. B. : «Mes vaches laitières sont saillies par un taureau Simmental depuis 4 ans, la vache qui est en chaleur est dirigée dans le box du taureau.

Mes génisses de renouvellement sont inséminées artificiellement avec des taureaux de race Montbéliarde».

CDA 57 : Comment utilisez-vous ce test ?

M. B. : «J'utilise le test sur délai précoce pour identifier rapidement les vaches non gestantes. Je réalise occasionnellement des tests ou des échographies sur mes vaches avant Tarissement pour confirmer la gestation, en même

temps que sur les génisses».

CDA 57 : Quels sont les atouts de Gestadetect ?

M. B. : «Les deux points positifs côté animal sont que les vaches n'ont pas besoin d'être bloquées au cornadis en attendant l'intervenant qui échographie, et les vaches ne sont pas dérangées dans leur routine : un simple prélèvement des premiers jets remplace une fouille invasive.

Enfin, je suis en système 100 % Herbe et j'ai pour objectif de valoriser un maximum la pâture 24h/24 avec un robot de traite. Le test dans le lait permet d'identifier tous les mois les vaches vides sans consommer du temps sur la "vie habituelle de la vache".

Cet indicateur, simple et pratique, me permet d'être à 401 j Ivv sur les deux dernières années contre 415 j Ivv sur les trois précédentes (420 j sur la zone 3CE)».

Interview de MM. Zham du GAEC de la Blies

CDA 57 : Comment suivez-vous la reproduction ?

M. Zham : «Je fais inséminer mes vaches à partir de 45 jours de lactation, dès la 1ère chaleur.

Tous les mois, je fais un point étape avec mon Conseiller Lait, Olivier Mathieu : vaches en retard d'insémination (95 j après vêlage), vaches constatées vides et non réinséminées».



GAEC de la Blies, ce sont deux associés, 180 ha SFP, 20 ha céréales, 430.000 l de lait avec 60 VL, 20 VA, 200 tests de gestation réalisés depuis décembre 2016.

	GAEC de la Blies	Zone 3CE (1.100 élevages)
Ivv (jours)	391	420
Taux de renouvellement (%)	26	34
Rg moyen de lactation (lactation)	2,8	2,4

CDA 57 : Comment utilisez-vous ce test ?

M. Z. : «J'utilise Gestadetect en test précoce dès 28 jours pour identifier rapidement les vaches non gestantes.

Je combine ce test à un service de fouilles des vaches vides sous-crit avec le centre d'insémination. Ainsi, j'obtiens un diagnostic sur chaque animal constaté vide au test dans le lait ou en retard d'insémination : anoestrus, corps jaune persistant... et je peux appliquer le protocole adapté.

Avant le service Gestadetect, j'utilisais le service Échographies - fouilles du CIA mais à intervalles irréguliers».

CDA 57 : Que vous apporte Gestadetect ?

M. Zham : «Ce service me permet d'obtenir régulièrement des

constats de gestation et d'identifier les vaches vides à suivre. Il y a toujours des vaches avec des chaleurs silencieuses. Et ceci très simplement pour moi, sans avoir besoin de bloquer aux cornadis les animaux, surtout en période de pâturage.

Le bilan de ce service sur les quatre années d'utilisation : un Ivv stable et maîtrisé, moins de réformes subies, des vaches qui vieillissent».

Pour toute demande ou information complémentaire, les équipes Terrain CPL et Conseil sont à la disposition de chacun.

Cédric GUTZWILLER,
responsable contrôle de performance

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Tél. 03.87.66.12.46
cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr



Le GAEC du Noir Bois, c'est deux associés, un système bio, 115 ha SFP, 20 ha de céréales, 450.000 l avec 65 VL, un robot de traite Delaval, et client du service Gestadetect depuis août 2019.

Transmission d'exploitation : Démêlez le vrai du faux !

Transmettre son exploitation agricole, c'est se préparer à la fin d'une histoire et au début de nouveaux projets. Chaque projet de transmission est unique et vous devez vous accorder le temps de réflexion nécessaire pour clarifier vos objectifs de transmission.

Qui dit temps de réflexion dit nombreuses questions, faisant naître parfois des idées fausses...

Zoom sur les idées reçues !

La transmission de mon entreprise : je m'en préoccuperais quand j'aurai 60 ans !

FAUX : Il vaut mieux vous y préparer 10 ans à l'avance, par étapes progressives. La transmission est un processus long et complexe qui ne se résume pas à transmettre uniquement son capital. C'est aussi l'occasion de réfléchir à ses nouveaux projets. Vous pourrez ainsi valoriser l'entreprise.

La transmission de mon exploitation agricole ne concerne personne d'autre que moi !

FAUX : Vous restez l'acteur principal de votre transmission,

cependant :

- Le devenir de l'entreprise a un impact sur les membres de la famille, les associés... Il est donc important de les associer aux réflexions.

- La transmission aborde différentes questions : personnelles, professionnelles, sociales, juridiques, fiscales... Associez vos experts pour préparer vos nouveaux projets avec sérénité.

Je peux transmettre mon exploitation agricole même si ma filière rencontre des difficultés !

VRAI : Une exploitation présente toujours des points forts. Cela nécessite de prendre du recul pour imaginer les possibilités d'évolution et les avenir potentiels.

Une entreprise agricole se transmet à l'identique

FAUX : Au cours de votre carrière, vous avez fait évoluer votre exploitation. Il en est de même aujourd'hui. Votre entreprise agricole peut permettre la concrétisation de nouveaux pro-

jets viables. En faisant évoluer votre exploitation, le repreneur garantit sa pérennisation.

Mon entreprise n'est pas transmissible !

FAUX : Tout au long de votre activité votre entreprise a évolué en fonction des attentes de la société et selon vos besoins.

Si votre entreprise n'est pas transmissible en l'état, elle peut peut-être évoluer et per-

mettre la concrétisation de nouveaux projets viables.

L'évaluation d'une entreprise est une affaire purement comptable !

FAUX : Il existe différentes méthodes de calcul complémentaires de la valeur d'une entreprise. Chacune des méthodes met l'accent sur différentes caractéristiques de

l'entreprise. La valeur définitive à retenir sera le compromis dans lequel le vendeur et le repreneur trouveront chacun leur intérêt. Des conseillers peuvent vous appuyer pour que vous décidiez du montant de vente de votre entreprise.

Contact Point Info Transmission Moselle
Laurent SOUCAT - Tél. 03 87 66 12 93
pit57@moselle.chambagri.fr

Le Point Info Transmission pour vous renseigner

La cessation d'activité, comme la transmission d'une exploitation agricole, est une étape importante dans la vie de l'entreprise, que ce soit sur des aspects sociaux, fiscaux, juridiques, patrimoniaux. À ce titre, cette étape se prépare et pour que cela se passe au mieux, il est vivement conseillé d'anticiper ! Différents interlocuteurs seront à mobiliser pour vous conseiller et vous accompagner dans les démarches que vous devrez réaliser. Pour amorcer cette étape et étudier votre situation, vous pouvez prendre contact avec le Point info transmission (PIT). En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, la Région et la DRAAF Grand Est ont labellisé une structure par département comme Point Info Transmission (les Chambres départementales d'agriculture et l'Adasea pour la Marne) et financent ce dispositif.

Un lieu d'accueil unique pour connaître les démarches de transmission

L'objectif du PIT est d'accueillir tous les exploitants s'interrogeant sur la transmission de leur exploitation. Lors de ce rendez-vous individuel et gratuit, le futur cédant recevra les informations sur les différentes étapes de la préparation de la transmission, en particulier les écueils à éviter. Il sera orienté vers les structures partenaires les plus à même de l'accompagner en fonction de ses besoins. Il sera également informé des différents dispositifs d'accompagnement et d'aide à la transmission dont il pourra bénéficier en fonction de son projet. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec un conseiller du PIT environ cinq ans avant le projet de cession d'exploitation.